

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 481

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 393 de Mme Calvez

ARTICLE 3 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.